

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 338

Artikel: Correspondance : l'Open Door International et ses réunions à Genève pendant la session du B.I.T.

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Congrès s'ouvrait le soir même à la Salle centrale, où eurent lieu ensuite toutes les séances. Congrès court, car il s'agissait de créer un organe nouveau, et non pas de rendre compte de l'activité de cet organe. Pourtant, le premier soir, ayant débuté tard, on ne se retira qu'à une heure avancée. De nombreuses oratrices prirent la parole à cette séance d'ouverture, à laquelle la Société des Nations était représentée par la princesse Radziwill. Au programme figurait surtout la question des échanges futurs: échanges de services professionnels, de facilités éducatives de visites, de conférences, d'artistes, de travaux, de publications, etc.

Après les affaires administratives, on discuta les statuts qui, article par article, avec quelques modifications furent adoptés, ainsi que le texte établissant les buts de la Fédération, auxquels M^{me} Guthrie d'Arcis proposa d'ajouter un alinéa sur la paix. L'opinion de la majorité toutefois conclut qu'il y a des associations particulièrement qualifiées pour cela, et que la Fédération a surtout un but pratique.

Dans l'après-midi du lundi, une discussion animée s'engagea sur les entraves encore opposées — ici plus, là moins, selon les pays — à la femme qui travaille. Autres numéros à l'ordre du jour: la législation concernant la femme du point de vue professionnel, le problème de la femme mariée exerçant une profession et celui — qui provoqua des récits attristants, surtout de la part de la délégation hongroise — concernant la femme âgée qui doit gagner sa vie. M^{lle} Gourd souleva la question de savoir si les travaux de la nouvelle Fédération ne seraient pas, à peu près, ceux qui, déjà, figurent au programme d'autres grandes associations, et elle exprima le vœu d'une collaboration avec les dites associations. Son idée rencontra l'approbation générale.

Dans la séance de clôture, mardi matin, la première partie fut consacrée à la nomination du Comité international. Le nom de Miss Phillips, proposé comme présidente, fut couvert d'applaudissements enthousiastes. Les autres membres sont: 1^{re} vice-présidente: M^{me} Danesi-Traversarie (Italie); autres vice-présidentes: M^{mes} Yvonne Netter (France), Marianne Beth (Autriche), Miss Helen Fraser (Grande-Bretagne); secrétaire-correspondante: Miss Dorothy Heneber (Canada); trésorière: Miss Henrietta C. Harris (Etats-Unis).

Ce fut ensuite le tour des résolutions d'où il ressort qu'une liste sera dressée de toutes les organisations de *Business and Professional Women*; le journal de la Fédération américaine, *The Independent Woman* recueillera les informations venant des divers pays; partout aussi — où il n'existent pas encore — seront créés des comités d'hospitalité pour recevoir les membres d'autres nations et les étrangères de marque.

Un Congrès international ne s'achève jamais sans invitations. Cette fois, elles sont au nombre de trois. Mrs. Bowman annonce la 2^{me} Convention annuelle de la Fédération américaine des *Business*

à 35 ans, et consacrant l'essentiel de leur temps à des études définies. Durée du séjour d'au moins trois mois. Prix des chambres: par mois, pour une chambre à un lit, 450 fr. (français) en hiver et 420 fr. en été; pour une chambre à deux lits 390 fr. en hiver et 370 fr. en été (1^{er} mai au 1^{er} juillet). Ce prix comprend: chambre, éclairage, chauffage, petit déjeuner, un bain par semaine, et l'usage d'une laverie pour les petites lessives et les repasages. Chaque pensionnaire doit faire son lit et ses chaussures; elle est tenue de prendre son repas du soir au Foyer, sauf le dimanche, et doit être rentrée à minuit et demi.

Voilà pour les pensionnaires du Foyer. Peuvent être, en outre, *membres actifs*, à raison de 25 fr. de cotisation annuelle, les étudiantes des établissements d'enseignement supérieur et les étudiantes ès-arts et musique, de 18 à 35 ans, qui ne logent pas au Foyer, mais participent aux avantages du Cercle, c'est-à-dire à l'usage du hall, des salons, des salles de lecture et de repos, du solarium, de la bibliothèque, des cours et conférences, etc. Les *membres adhérents* sont des personnes plus âgées, munies de grades universitaires, et poursuivant des études spéciales, (candidates au doctorat, professeurs en congé, etc.). Cotisation annuelle 50 fr. donnant droit à user de la bibliothèque, des salons, etc.

Des élèves des lycées peuvent être *membres lycéennes*, (25 fr. par an pour jouir des privilèges des membres actifs), et des étudiantes et professeurs de passage à Paris ont aussi les mêmes privilèges en payant une cotisation de *membres passagers*, 5 fr. par semaine, ou 15 fr. par mois. Il existe encore, évidemment, des ca-

and *Professional Women's Clubs*, qui se tiendra à Richmond (Virginie). La branche canadienne aussi invite à sa Convention, qui aura lieu à Montréal, la délégation italienne à la sienna, à Rome, en février prochain.

Un quart d'heure est encore accordé à M^{me} Guthrie d'Arcis, qui propose d'ajouter aux résolutions celle qui suit:

«Reconnaissant que le travail pour la paix est actuellement la plus urgente, la plus vitale des tâches.

Consciente du fait que la paix universelle est nécessaire pour assurer le progrès de l'humanité et le développement des efforts pratiques de la race en général, des femmes dans les affaires et les professions en particulier.

La Fédération internationale des femmes dans les affaires et les professions s'engage à exercer son influence, tant par son organisation que par ses membres individuellement afin d'éliminer les causes psychologiques de la guerre qui sont: la peur, l'ignorance, l'avidité, et pour établir l'union mondiale, basée sur l'unité humaine, sur la responsabilité individuelle et sur l'interdépendance des nations».

Cette résolution devait être soumise à la discussion du Comité exécutif.

Nous voudrions dire maintenant à quel point il nous a semblé dommage que la charmante exposition de travaux des femmes de l'Oberland bernois — travaux à domicile faits à la main et aussi jolis qu'ils sont solides, n'ait pas été mise assez en évidence. Nous aimerions en reparler plus longuement une autre fois. M^{me} Schüpbach s'était chargée, pour la *Frauenhilfe*, fille de la Saffa, de faire naître ces travaux à Genève, à l'occasion de ce Congrès. Une petite pièce leur fut attribuée à la Salle Centrale, et le tout transporté au Carlton le soir du banquet, mais il est regrettable qu'un plus grand nombre de visiteurs et visiteuses n'ait eu l'occasion de les apprécier.

M.-L. PREIS.

CORRESPONDANCE

L'Open Door International et ses réunions à Genève pendant la session du B. I. T.

A l'éditeur du *Mouvement Féministe*, Genève.

Madame,

Votre numéro du 26 juillet 1930 fait paraître un article signé E. Gd, où l'auteur dirige une attaque contre l'Open Door International pour l'Emancipation Economique des Travailleuses, parce que nous avons eu une réunion à Genève au moment d'une réunion de la Conférence du B. I. T., «précisément à l'occasion d'une session ou l'égalité de traitement entre travailleurs masculins et féminins n'a jamais été mise en question» et parce que nous aurions mis en cause «de façon agressive, aussi déplaisante qu'injuste, la personnalité de son Directeur». Au nom de l'Organisation prise à parti dans cet article, je vous prie de bien vouloir insérer cette réponse.

Le but principal de notre organisation est de s'opposer à celle des résolutions du B. I. T. qui imposent aux femmes des restrictions spéciales, non imposées aux hommes, et d'empêcher que des résolutions dans ce sens ne soient proposées, et une part appréciable de notre propagande consiste à éclairer ceux qui traitent directement ces questions, je veux dire les représentants des gouvernements, ceux du Travail ou du Patronat, qui sont réunis à Genève au moment des sessions du B. I. T.

Dans nos pays respectifs, nous cherchons à éclairer les membres du Parlement, et au moment des Assemblées de la Ligue, beaucoup d'organisations féminines aussi bien que masculines ouvrent des

tégories fort intéressantes de membres honoraires et donateurs, qui aident à boucler le budget, permettent d'octroyer des bourses, et facilitent l'existence du Cercle. Le restaurant, lui, couvre des frais. ce qui est logique.

Un bureau de placement rend de grands services aux étudiantes en quête de leçons à donner ou à échanger, aux institutrices et aux répétitrices. Enfin, pour conserver un caractère aussi international que possible à la Société des Nations en miniature qu'est le Foyer, il est de règle de n'y admettre que très peu d'étudiantes d'un même pays. Heureuses sont les élues!

Jeanne VUILLIOMENET.

bureaux ou envoient des représentants à Genève, parce qu'elles peuvent ainsi faire connaître leur point de vue et leurs principes à ceux qui, dans leurs pays, ont autorité en semblable matière. Ceci, même si la question qui les intéresse particulièrement n'est pas envisagée à ce moment même. C'est un usage très courant dans les organisations politiques.

Telle était notre intention lorsque nous avons décidé, à notre Conférence de Berlin, en juin 1929, que notre réunion du Bureau, pour 1930, aurait lieu à Genève, au moment de la Conférence du B. I. T. Cette décision a été des plus heureuses. Nous avons eu l'occasion de rencontrer personnellement nombre de délégués. Plusieurs d'entre eux, dont un membre du Conseil d'Administration, et plusieurs fonctionnaires du B. I. T., nous ont fait l'honneur d'assister à notre meeting public. Une des déléguées a même demandé un exemplaire spécial du discours de notre représentante finlandaise montrant combien de milliers de femmes perdraient non seulement leur emploi, mais leur foyer, si la Convention sur le travail de nuit était ratifiée en Finlande; elle désirait le montrer à M. Thomas. Et le président de la Conférence, M. Mahaim, offrit de faire parvenir aux délégués tout memorandum concernant notre action et nos vues, qu'il nous conviendrait de lui procurer. Nous lui avons remis pour cet usage, en même temps que notre manifeste et nos résolutions adoptées à Berlin en 1929, un memorandum imprimé où nos principes généraux sont résumés. Si nous n'avions pas été sur place nous aurions manqué cette occasion si favorable.

Nous avons su plus tard que notre propagande était le sujet des conversations de tous les membres de la Conférence. M^{lle} Gourd étant à Genève pourra certainement s'assurer de l'exactitude de cette information.

Quant à notre attaque contre le Directeur du B. I. T., elle n'avait rien de personnel. Nous ne l'avons mis en cause que dans son rôle officiel. Nous avons blâmé les démarches faites par lui ou par le B. I. T. en opposition avec nos principes, et en particulier, comme dans son Rapport annuel de Directeur, il avait consacré une large part de l'article sur les organisations féminines internationales à la critique de notre action et de nos vues, nous avions le devoir de répondre pour la défense de notre cause. Il est parfaitement admis que les corps officiels, les gouvernements nationaux, ou les organisations internationales telles que le B. I. T. et leurs membres dans leurs fonctions officielles, ne sont pas sacrosaints et peuvent subir les critiques de ceux qui cherchent à modifier leur ligne de conduite. Nous nous faisons un devoir de critiquer le B. I. T. et ses membres en tant que membres du B. I. T. chaque fois que leurs décisions ou leur ligne de conduite nous semblent dangereuses.

M^{lle} Gourd cherche à jeter un doute sur la remarque faite par l'auteur d'un autre article du même journal: Dr. Dora Schmidt: « quelques-uns ont vu un succès partiel du mouvement de l'Open Door » dans ce fait que « le Conseil d'Administration du B. I. T. avait décidé d'accepter la proposition britannique, introduisant une demande de révision de la Convention de Washington de 1919 sur le travail de nuit des femmes ». Nous sommes bien persuadés que les efforts de notre groupe anglais, qui est de 3 ans le plus ancien de l'Open Door International, ont très efficacement contribué à ce succès puisque ce groupe a travaillé activement contre la Convention du travail de nuit pendant des années. C'est notre organisation qui a fait observer au Gouvernement britannique qu'il est impossible de permettre aux femmes ingénieurs diplômées (en considération desquelles la proposition fut faite tout d'abord) de faire leur service de nuit, si la Convention concernant le travail de nuit n'était pas dénoncée.

Nous convenons avec M^{lle} Gourd sur ce point qu'il est temps de cesser d'écouter des théoriciens en chambre et d'en venir aux faits. Le plus grand danger pour les femmes est l'adhésion irréfutable des politiciens en chambre à la théorie par laquelle la femme est considérée comme « protégée » lorsqu'on lui interdit un travail qu'un examen superficiel peut faire paraître désagréable ou dangereux. Il est nécessaire d'examiner quelles seront les répercussions qui se produiront sur tout l'ensemble des travailleuses. Non seulement une femme en particulier, faisant un ouvrage particulier, mais les répercussions qui se produiront sur l'ensemble des travailleuses et de leurs salaires.

Nous faisons remarquer que restrictions et prohibitions font du travail soumis à ces mesures un monopole masculin, et qu'un monopole est le privilège d'une classe favorisée.

Nous regrettons de trouver sous la plume de M^{lle} Gourd l'expression: « les femmes et les enfants » au sujet de la législation du travail. Nous sommes nettement opposées, comme nous aimerions à croire qu'elle l'est elle-même, à la mentalité qui juge bon de ranger les femmes dans la catégorie des non-adultes et de les traiter de la même manière.

Nous sommes surprises à chaque instant de voir que nos adversaires et ceux qui nous attaquent semblent si souvent éviter de discuter nos idées et tendent à revenir au vieil expédient qui consiste à attaquer personnellement l'avocat de son adversaire.

Nous désirerions vivement que nos adversaires exposent leur propre point de vue, mais M^{lle} Gourd, comme les autres, semble en revenir à attaquer non notre logique mais nous-mêmes. On nous reproche de n'être pas: « un groupement intéressé ». D'abord ceci importe peu; ce qui importe, ce sont nos idées. En second lieu, nous sommes intéressées, car la plupart de nos membres sont des femmes et les restrictions imposées à l'ensemble des femmes affectent la situation du sexe tout entier.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CRYSTAL MACMILLAN

Présidente de l'Open Door International pour l'émancipation économique des travailleuses

* * *

Notre double réponse sera brève.

Comme rédactrice de notre journal, nous sommes heureuse d'insérer la longue correspondance qui précède, parce que nous pensons que la discussion est toujours féconde, et qu'une libre tribune où se rencontrent courtoisement toutes les opinions constitue pour notre presse féministe un élément aussi utile qu'éducatif.

Comme auteur de l'article incriminé — et qui n'a pas été écrit à la légère, mais au contraire à la suite de mûres réflexions, nous pouvons assurer les membres de l'Open Door International que nous détestons autant qu'eux les mesures d'exception à l'égard des femmes. Mais — et nous pensions l'avoir mis suffisamment au clair dans notre article pour n'avoir pas à le répéter ici, comme nous y force le reproche injustifié d'attaquer des personnes et non pas des idées — ce qui tranche pour nous toute la question, c'est le principe d'essence féministe irrécusable que chaque individu doit avoir le droit de se prononcer sur les mesures qui le touchent directement. Principe qui est la base de toute démocratie, et que les chefs de l'Open Door International ont invoqué tout comme nous l'invoquons actuellement en faveur du vote des femmes. Or, si, comme il appert toujours davantage de témoignages de plus en plus nombreux, les travailleuses intéressées estiment que les mesures de législation du travail constituent pour elles un progrès parce qu'elles leur permettront d'exécuter ce travail dans des conditions meilleures qui leur laisseront des loisirs et des forces pour des occupations et préoccupations autres, aussi bien familiales que professionnelles — nous ne pouvons vraiment pas admettre qu'un groupe d'autres femmes que ne touchent en aucune façon ces mesures veuillent intervenir dans leurs affaires, et savoir mieux qu'elles ce qui leur convient.

Quant au reproche également formulé contre nous d'avoir donné à nos critiques un caractère personnel, et au conseil de nous informer exactement à Genève sur l'effet produit par la conférence de l'Open Door, il nous est bien facile de répondre que, justement, parce que nous sommes à Genève, nous entendons et savons de source très sûre une foule de renseignements qui changeraient sans doute les affirmations de nos correspondantes si elles étaient aussi bien informées que nous. Nous pourrions citer des noms de féministes convaincues, sympathiques jusqu'alors à la théorie anti-protectionniste, et que le meeting du 16 juin a complètement détournées d'une adhésion de par son caractère extrémiste et agressif; nous pourrions indiquer des cas malheureusement trop nombreux où l'intervention de certains groupements à tendances radicales a, sinon fait échouer, du moins rendu très difficile l'obtention de réformes demandées par toutes les féministes; et nous nions absolument *parce que nous le savons* que l'agitation menée par l'Open Door ait été pour quoi que ce soit, *bien au contraire*, dans la décision de reviser la Convention sur le travail de nuit des femmes. Que l'on se rende bien compte que nous parlons ici d'après des faits précis.

Nous pourrions relever encore d'autres points dans la correspondance qui précède, mais la place nous fait défaut. Ce qui n'est

point pour décourager partisans et adversaires de la protection du travail féminin de participer à la discussion qui s'est ainsi ouverte dans nos colonnes: au contraire, en attendant la Conférence scientifique et documentaire que prépare sur cette question si controversée l'Alliance Internationale pour le Suffrage, il est très utile d'éclaircir par un échange de vues courtois toutes les opinions formulées à cet égard.

E. Go.

Notre Bibliothèque

K. NATARAJAN: éditeur du journal *The Indian Social Reformer*, *Miss Mayo's Mother India*, avec préface de l'Honorable G. A. Natesan, éditeur de *The Indian Review* et membre du Conseil d'Etat. (Chez G. A. Natesan, Madras. Prix: 12 aunas).

Ce petit livre est une réfutation de l'œuvre si connue de Katherine Mayo, *Mother India*. Il s'efforce de prouver que les accusations de Miss Mayo témoignent surtout d'une aversion et d'une incompréhension profondes des choses de l'Inde, que son livre n'est qu'un pamphlet politique animé d'une terrible haine de race, et que les préoccupations hygiéniques et morales n'y sont qu'un prétexte pour renforcer la suprématie des blancs et pour dénigrer le caractère et les aspirations du peuple hindou.

Il faut remarquer que M. Natarajan n'est pas un immobiliste épris du passé au point de n'en plus voir les tares; il compte parmi les réformateurs de l'état actuel des Indes; il a combattu, et combat encore, les mariages d'enfants, la prostitution des petites filles, la triste condition des veuves, des parias et des animaux, et bien d'autres horreurs de la vie des Hindous. Mais il proteste néanmoins contre ce qu'il appelle les calomnies et les contre-vérités de Miss Mayo et il réclame pour l'Inde le droit de pourvoir toute seule à l'établissement d'une civilisation plus avancée.

Sans vouloir, sans pouvoir, prendre parti pour ou contre Miss Mayo ou pour ou contre M. Natarajan, j'ai lu avec un très grand intérêt la réfutation du publiciste hindou et ne peut que recommander cette lecture à tous ceux qui essayent de voir clair dans ces troublantes questions.

J. V.

Women and Disarmament. Brochure éditée par la *Women's Peace Crusade*, 55, Gower Street, Londres. Prix: 2 pence.

Cette brochure relate l'accueil fait, en février 1930, par le Président de la Conférence navale de Londres à la députation de

femmes américaines, anglaises, françaises, et japonaises, ainsi que les discours des déléguées et les réponses du Premier anglais et du représentant des Etats-Unis. La question féminine, présentée en termes excellents par Mrs. Corbett Ashby, se faisant l'écho de près de huit millions de femmes des quatre nations citées plus haut, unanimes à réclamer une réduction des armements sur mer.

J. V.

La Suisse actuelle. L. Duret, édit. Genève, 1930. Un volume de 200 pages richement illustré. Texte français, anglais et allemand, 5 fr.

A celles d'entre nous qui désirent faire connaître notre pays à des étrangers, nous signalons ce volume, dont les illustrations évoquent bien des coins chers à notre mémoire, et dont on feuillettera le texte avec profit. Le prix de cette publication la mettant à portée de toutes les bourses, nous ne pouvons que lui souhaiter plein succès auprès de ses lecteurs suisses ou étrangers.

M. F.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 22 octobre - 19 mars

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales. — Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

Des auditrices sont admises à tous les cours

Ecole de Laborantines (Auxiliaires de laboratoire)

sous la direction d'une Commission spéciale

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Téléph. 51-193 — Rue Tœpffer, 17 — GENÈVE

Cours ménagers par séances de 3 heures ou par séries de 10 et 20 leçons

CUISINE, COUPE ET CONFECTION, MODE ET LINGERIE - RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

Semestre d'hiver: 15 septembre - 25 mars

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères, et forme des gouvernantes de maison.

Le Bureau International Bibliographique

4, rue de Chevreuse, PARIS (6^e arr.)

a été créé par

L'Alliance Internationale pour le Suffrage & l'Action Civique et Politique des Femmes

en vue d'établir une documentation sur tous les travaux relatifs au mouvement féminin

Consultez

le Bureau International Bibliographique

toutes les fois que vous aurez une question à étudier ou un sujet à traiter. Il vous documentera sur le mouvement suffragiste, les publications féministes, les nouvelles carrières ouvertes aux femmes, les bourses d'études, les associations féminines, les questions d'hygiène, de travail, d'assistance, etc.

Prière d'envoyer au Secrétariat toutes références utiles, en toutes langues, relatives aux dernières publications.



Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

Du 1^{er} au 30 septembre 1930

**Bureau Temporaire
de Genève**

6, RUE DE SAUSSURE, 6

AU PREMIER ÉTAGE TÉLÉPH. 40.983

OUVERT de 14 à 18 h., DIMANCHE EXCEPTÉ

Renseignements et adresses. — Cartes d'entrée pour les séances de la S. d. N. — Journaux féministes. — Conférences et causeries. — Réunions familiales et réceptions. Restaurant et Tea room, au rez-de-chaussée.

LE COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

ETABLISSEMENT DE BANQUE FONDÉ EN 1855